

Image not found or type unknown



date de concert reportée et refus de remboursement

Par isa67, le 07/01/2012 à 10:42

Bonjour,

J'ai acheté un billet de concert pour le 1 janvier (concert du nouvel an). Celui a été reporté pour faute de vente de billets.

La nouvelle date est le 18/11. N'étant pas intéressée par cette nouvelle programmation, j'ai voulu me faire rembourser, mais l'organisateur refuse sous prétexte que ce n'est pas une date annulée mais simplement reportée.

Sachant que le billet fait tout de même 50 euros, et que pour la nouvelle programmation, je travaille, je trouve ça "pas normal" de ne pas être remboursé.

Est-ce que l'organisateur est dans son droit ?

Merci pour votre réponse et tout mes vœux pour la nouvelle année